

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
24.05.2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Étaient présents : M. BEAUFORT Maire, M. SAUVAGE, et Mme ROZEC, Adjoint
Mrs BUREL, DURAND, PHILIPPE, TALFUMIER et Mmes HARDOIN, LEGAY, NAVARRE, RENAUD, ROBLIN, et TUERO.

Absents : N. HOUE représentée par A. HARDOIN
A. GEORGE représenté par N. ROBLIN

Secrétaire de séance : A. NAVARRE

Convocation du : 16.05.2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le compte rendu du conseil municipal précédent ;
- **Accepte** la cession des parcelles ZS 13 et ZS 108 à l'aménageur PEROZ Immobilier à hauteur de 250 000 € hors taxe, auquel s'ajoutera le remboursement des travaux réalisés par la commune, pour l'aménagement du lotissement « Clos Vannetin »,
- **Décide** de passer une convention avec l'ADMR concernant la mise à disposition des locaux 1 Route de la Ferté Gaucher,
- **Approuve** l'adhésion des communes de Bourron Marlotte et Bois le Roi au SDESM,
- **Approuve** le retrait des communes de Pecy et St Bon du S2e77,
- **Tire au sort** les membres du jury criminel pour l'année 2020 sur la liste électorale,
- **Décide** de déclarer la TVA du budget assainissement mensuellement,
- **Accepte** d'effacer les dettes d'assainissement de 2 particuliers pour un montant total de 4 240,15 € (administrés insolvable ayant quitté la commune et en surendettement),
- **Décide** de solliciter des propositions financières auprès des banques pour financer les investissements de la commune,

Le Maire informe :

- D'une demande d'abri voyageurs scolaires au Montcel,
- Du renouvellement de la convention de collecte des déchets de soins,
- Du bon avancement des travaux d'assainissement collectif au Montcel et divers,
- De l'attente du maître d'œuvre pour la procédure de mise en séparatif de l'assainissement en domaine privé pour le secteur du Montcel,
- De l'accord des subventions pour le système d'auto surveillance de la station d'épuration du bourg,
- De la prochaine reprise de compétence assainissement par la CC2M,
- De l'avis défavorable de la DETR 2019 concernant la voie communale du Merger et la reprise de concessions pour l'ensemble du cimetière (de fait, seul le secteur 2 sera réalisé en 2019),
- De l'attribution d'une redevance des mines, affecté aux travaux routiers,
- De la réception des travaux de voirie à l'Epauche,
- Du dossier FER 2019, complet, en attente d'accord concernant divers travaux de voirie,
- Du dépôt d'une déclaration préalable (urbanisme) par Orange pour l'installation d'une antenne mobile dans l'emprise du stade (dossier d'information disponible en mairie),
- De la pose d'une antenne relai concentrateur gaz sur le bâtiment des associations.

Madame Liliane ROZEC informe :

- De l'étude en cours pour compléter l'aire de jeux pour enfants, à finaliser dans la limite du budget 2019,
- D'une représentation théâtrale organisée par la CC2M le 07/06 à la salle polyvalente.

La séance est levée à 20h45

Pour copie conforme
Fait à Choisy en Brie, le 27.05.2019
Alain BEAUFORT, Maire

